

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES BRETONNES A METTRE EN ŒUVRE UNE DEMARCHE SANTE-ENVIRONNEMENT SUR LEUR TERRITOIRE - exemples des contrats locaux de santé des Pays de Brest, Morlaix et Ploermel

AUTEURS ET AFFILIATIONS :

- Suzanne KUANG, directrice, Centre Permanent d'Initiatives en Environnement (CPIE) de Brocéliande
 - Isabelle TRON, directrice, Observatoire Régional de la Santé Bretagne (ORS)
 - Anne VIDY, ingénieure en santé environnement, Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS)
 - Carole CHERUEL, responsable du pôle santé environnement, Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS), délégation territoriale des Côtes d'Armor
 - Mathilde LENAIN, cheffe de projets politique régionale de santé, Région Bretagne
 - Hervé STRILKA, chargé de projets, Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Bretagne (IREPS), antenne du Morbihan
- Contact : herve.strilka@irepsbretagne.fr

POURQUOI SOUTENIR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES EN SANTE ENVIRONNEMENT ?

Le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) Bretagne 2017-2021 propose huit objectifs, dont celui **d'encourager les territoires à intégrer les enjeux de santé-environnement dans les politiques locales**, notamment par l'intermédiaire des contrats locaux de santé.

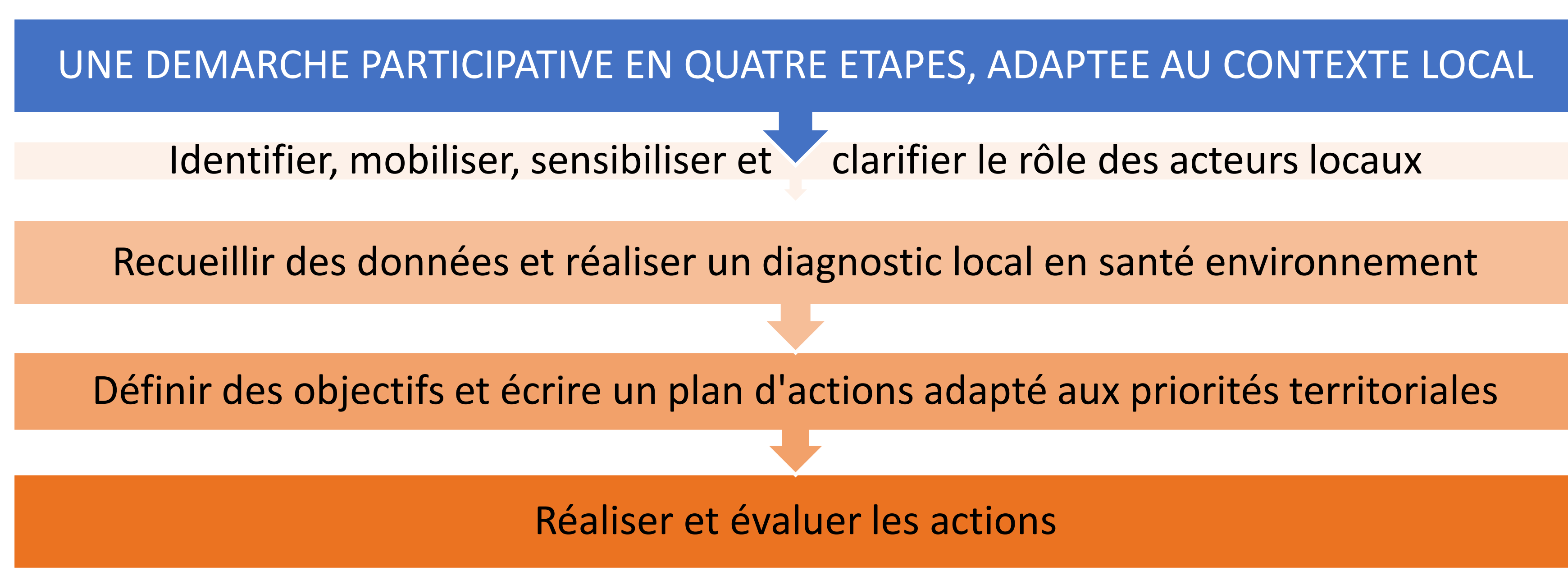
Ce niveau local d'action est essentiel, puisque **de nombreuses décisions politiques prises localement ont des répercussions sur l'aménagement du cadre de vie, sur la qualité de l'air et des eaux, sur la promotion d'une alimentation saine et durable, sur la promotion des déplacements favorables à la santé (...) et donc sur la santé de la population**. Dans un contexte de changements climatiques, cette question prend de plus en plus d'importance.

Actuellement, plusieurs Contrats Locaux de Santé se renouvellent, et **sont invités désormais à développer un axe santé environnement** ; d'autres collectivités n'ayant pas de CLS sont encouragées également dans cette démarche.

Cette thématique et sa méthodologie de mise en œuvre étant souvent méconnues par nombre d'acteurs locaux, il paraît opportun de **leur proposer un accompagnement** à la mise en œuvre d'actions de qualité répondant aux enjeux locaux de santé.

COMMENT SOUTENIR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES EN SANTE ENVIRONNEMENT ?

La démarche santé-environnement nécessite la mise en œuvre des étapes de la méthodologie de projet.



Les groupes de travail sont animés avec des méthodes participatives permettant la co-construction de la démarche à chacune de ses étapes.

Dans le cadre du PRSE, les structures ORS, CPIE et IREPS peuvent apporter un soutien à la mise en œuvre de ces méthodes et outils. Le contenu de l'aide apportée est adapté à chaque étape : identification des parties prenantes, sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux, priorités, méthodes et outils d'intervention en santé-environnement, aide à la réalisation du diagnostic local santé environnement (DLSE), soutien à l'écriture du plan d'action, aide à la réalisation et l'évaluation des actions.

Les partenaires institutionnels du PRSE apportent un soutien financier, ainsi qu'une aide technique en orientant les partenaires en CPOM vers les démarches territoriales.

Dans le cadre des Masters en promotion de la santé et santé environnement, des écoles et des universités peuvent proposer des stages d'étudiants pour aider à la réalisation des démarches : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) ; Université Bretagne Sud ; Université Paris/Saclay ; ISPED de Bordeaux.

QUELS SONT LES OUTILS SPECIFIQUES CRES POUR ENCOURAGER LES COLLECTIVITES A S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE SANTE-ENVIRONNEMENT ?

Dans le cadre du PRSE, la réalisation d'un diagnostic local santé-environnement à Lorient et l'accompagnement de trois territoires à la mise en œuvre d'une démarche santé-environnement (les Pays de Brest, de Morlaix et de Ploermel), a permis l'élaboration de trois outils pour aider les pilotes à cheminer dans leur projet :

- Un guide «Aide à la réalisation d'un diagnostic local en santé environnement», élaboré par l'ORS, qui présente les données et les sources de données mobilisables pour caractériser les risques environnementaux et les expositions de la population sur le territoire.
Ce guide est disponible en ligne sur les sites de l'ORS et de l'ARS aux adresses suivantes :
<https://orsbretagne.typepad.fr/2017/20170615-guide-DSLE.pdf>
<https://www.bretagne.ars.sante.fr/system/files/2018-02/2017%20Guide%20méthodo%20Diag%20Local%20SE.pdf>
- Un recueil des initiatives des collectivités territoriales bretonnes en santé environnement, qui sera disponible en janvier 2020 (contacter l'IREPS Bretagne)
- Un guide d'aide à la mise en œuvre de la démarche santé-environnement pour les collectivités territoriales, qui sera disponible en janvier 2020 (contacter l'IREPS Bretagne).

Des rencontres de présentations de ces modalités d'accompagnement avec les partenaires ressources et les outils seront réalisées sur les territoires à partir de 2020.

